

## Harmonisation Prévoyance - Où en sommes nous ?

Le jeudi 29 novembre s'est tenue une réunion de la commission de gestion de la section Mutualiste interentreprises Groupe Snecma, Mutuelle Civile de la Défense. L'ordre du jour annonçait une présentation de la part de la direction de l'état d'avancement de l'accord Groupe Safran sur l'harmonisation prévoyance. Ce point reste primordial : comment continuer à débattre de la situation au sein de la MC Défense sans perspective d'avenir. Depuis plus de deux ans, la direction de Safran discute avec les organisations syndicales représentatives au niveau du Groupe pour aboutir à un accord d'harmonisation pour la prévoyance.

La direction de Safran a présenté un dernier accord à la signature le 25 octobre 2007. Mme Castéra, DRH Safran, a mis l'accent sur le fait que cet accord est définitif. En clair, il est soumis à la signature des organisations syndicales en l'état sans la moindre possibilité de modification. C'est à prendre ou à laisser.

### **Position de chaque organisation syndicale :**

**FO** a affiché qu'elle ne signerait pas l'accord Groupe sur l'harmonisation Prévoyance.

**CFTC** se dit prête à signer l'accord. A SPS, il faut reconnaître que c'est l'organisation syndicale qui a fait le plus d'effort pour communiquer sur le sujet. Pour preuve, dans son tract du 23/10/07, la CFTC-Bx écrit : « Pour la CFTC-Bx, sans évolution de l'accord dans le bon sens, une signature n'est pas à l'ordre du jour ». Mais cette contradiction n'est pas sans précédent. La CFTC signe l'accord sur le dialogue social au niveau Groupe et le critique lors de sa mise en application à SPS. Quelle logique syndicale !

**CFE/CGC** se tient disponible pour signer l'accord sous deux conditions : qu'il soit signé majoritairement (CGT ou CFDT) et appliqué dans tout le groupe. Le fait d'être prête à signer ne surprendra personne, car cet accord privilégie

la catégorie des cadres. Il est toutefois surprenant que la CFE/CGC soit dépendante de la CFDT ou de la CGT pour prendre ses responsabilités.

**CFDT** et **CGT** sont fort peu communicatives sur le sujet tout au long des négociations, elles ont appelé à une AG payée le 27 juin 2007. Au terme du débat, les salariés ont exprimé leur refus de l'application de l'accord pour plusieurs raisons:

**Soutien intergénérationnel** : l'accord proposé sépare les actifs et les retraités. La seule raison est le respect de la norme IFRS (qui oblige les groupes cotés en bourse à provisionner les dépenses de santé pour les retraités) à partir de juillet 2008. Pourtant d'autres accords Groupe Prévoyance ont su maintenir les actifs et les retraités ensemble (accord branche pharmacie). Jamais la direction de Safran ne s'est donnée les moyens de provisionner la prise en compte des retraités.

**Le mode de calcul des cotisations** : il est essentiellement basé sur une part fixe. De fait, les gros revenus paieront moins et par contre les plus petits revenus paieront plus. Par principe, cette situation est inacceptable.

La direction de Safran a affiché que l'accord n'était plus négociable. A partir de là, pourquoi la CFDT et la CGT n'annoncent pas aussi clairement leur refus de signer. Concernant la CFDT, dans son tract du 16/10/07, elle écrit : « le nouveau projet (version 8 !) n'est pas signable ».

Ces deux organisations sont reçues par la direction de safran : Sur quel sujet ? puisque aucune avancée n'est possible sur l'accord !

La direction du Groupe Safran propose à la signature un accord définitif d'harmonisation Prévoyance. Cet accord est inacceptable : aucun soutien intergénérationnel, mauvais calcul des cotisations, absence de représentants mutualistes, ...

En cas de non signature d'accord Groupe, la direction du Groupe s'est engagée à ne pas dénoncer les accords existants (voir planche n °19 de la présentation de juillet 2007 sur Intranet et le PV de la réunion de la commission de gestion du 05/06/07).

A trois reprises, le contrat MC Défense a été prorogé de six mois. La dernière en date a été émise le 29/11/07 en précisant que notre contrat est reconduit jusqu'au 30 juin 2008 avec une carte MCDef valable jusqu'à fin 2008.

De plus, sans aucun élément nouveau, la direction revient sur sa décision de reconduire le contrat actuel. Elle a annoncé que faute d'accord au niveau groupe elle dénoncerait notre contrat actuel en séparant, dans la négociation à venir, les actifs et les retraités. Cette incertitude fragilise la gestion de la MC Défense.

Ces dernières années, les régimes spéciaux se désengagent, ce qui oblige les mutuelles à faire face à de nouveaux frais.

**CFDT - CGT : avez-vous l'intention de signer l'accord Groupe Safran portant sur l'harmonisation Prévoyance ou avez-vous l'intention de proposer à l'ensemble du personnel du groupe une action pour imposer une avancée sur les deux points bloquants ?**

Les 4600 mutualistes adhérents à la Mutualité Civile de la Défense ont le droit de connaître votre position.

De ce tract, certains ne retiendront qu'une vision de règlement de compte entre organisations syndicales. Pourtant, nous ne faisons que remplir notre devoir de représentant syndical au sein de la mutualité. Face à une direction améliorant les cotisations de la catégorie de personnel la plus favorisée et oubliant les retraités les plus défavorisés. Ayant eu connaissance d'informations importantes sur le devenir de notre système de prévoyance, il nous est apparu nécessaire de tenir informé l'ensemble des mutualistes. A partir du moment où ils sont informés, il leur appartiendra de réagir ou non.

Depuis le début de ces tractations, il est à déplorer le manque de communication de la direction et des organisations syndicales participant aux négociations. Quand la direction veut parler « régates » elle sait le faire, nous mènerait-elle en bateau ? Le silence arrange sûrement. Ne rien dire et ne pas réagir permet à certains de s'attaquer à nos acquis comme bon leur semble. Nous avons fait le choix d'informer pour participer avec vous au maintien de ceux-ci.

**Sud**

**Tél:** 05-56-55-86-14

**Fax :** 05-56-55-89-80

**Site Internet:** <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

**E-mail:** [sud.metaux33@wanadoo.fr](mailto:sud.metaux33@wanadoo.fr)